

Elaboration de l'Agenda 21 pour le département de l'Isère



Plus proche de vous !

Réunion de concertation et de coproduction sur les actions à prévoir Vizille, le 19 avril 2006

PERSONNES PRESENTES

Citoyens

- Retraités, ingénieur écologue, infographiste, employé thermal, agent de maintenance
- Ingénieur, enseignants, formateur, etc.

Membres associations

- Association Bien Vivre à ND Vaulx
- Association

Elus et techniciens

- Mme LE GLOAN Anne, Conseillère Générale membre du comité de pilotage de l'Agenda 21
- Mr GALVIN Charles, Conseiller Général
- Mr VAYR, Maire de Saint-Pierre-de-Mésage
- Mr STRAPPAZZON Gilles, Maire de Saint-Barthélemy de Séchilienne
- Mme COMPARET, Directeur des services techniques de Jarrie
- Mme DUSSABY Alexandra, Chargée de mission Agenda 21 à la ville de Fontaine

Medias

- Correspondante Dauphiné Libéré

La réunion de concertation a commencé à 18 heures dans la salle du conseil municipal de la mairie de Vizille et environ 30 personnes étaient présentes. Les acteurs présents ont été invités à se répartir en tables de travail de 6 personnes afin de pouvoir se présenter, puis s'exprimer sur les actions à mettre en place pour le département, mais aussi plus précisément pour leur territoire de l'agglomération grenobloise.

La séance a été introduite par Madame Anne Le Gloan, Conseillère Générale membre du comité de pilotage de l'Agenda 21.

Pour le territoire de l'agglomération grenobloise, les thèmes et actions présentés par le groupe de travail local ont été :

- Sources et consommations d'énergie
- Constructions et urbanisation
- Liens ville-campagne, équipements structurants et espaces verts

- Transports doux
- Communication, information et éducation à l'environnement

A la suite de cette présentation de quelques actions envisageables, voici les actions souhaitées et exprimées par les participants de la réunion dans l'optique de la mise en place de l'Agenda 21, pour le département de l'Isère.

Transports et déplacements : 11 projets d'action

- Agrandir et développer les zones dites « piétonnes » dans Grenoble intra-muros en construisant des parkings en entrée de ville.
- Limiter les déplacements domicile-travail en développant des zones d'activités proche des zones urbanisées, en construisant « la ville sur la ville », et en développant les modes doux de déplacements.
- Création d'arrêts stop matérialisés par une borne ou un abribus permettant un covoiturage organisé.
- Développer les pistes cyclables en ville.
- Taxer les utilisateurs de véhicules personnels pour financer les transports collectifs peu polluants et créer une vignette payante dont le prix serait fixé par la quantité de polluants générée.
- Maintien et développement du train dans le Sud Isère en négociant avec la SNCF et la région afin de maintenir les emplois et le fret.
- Créer une nouvelle gare à Pont de Claix qui serait un relais multimodal d'échanges pour le Sud Isère.
- Mettre en place un réseau de transports en commun gratuit.

Logement : 3 projets d'action

- Développer un habitat économique pour tous avec une obligation HQE pour les logements neufs et surtout pour les logements sociaux.
- Amélioration énergétique dans l'habitat en réalisant de la réhabilitation de l'existant au niveau des maisons particulières. Ceci peut être réalisé par une sensibilisation des propriétaires et une mise en valeur des entreprises fournissant des produits écologiquement viables.

Cohésion sociale

- Pas de proposition d'action

Développement économique : 1 projet d'action

- Favoriser le développement économique sur tout le territoire isérois en procurant une enveloppe financière équilibrée entre espaces agglomérés et campagnes.

Environnement : 7 projets d'action

- Réduire la production de déchets en taxant les emballages superflus et en utilisant des produits recyclables.
- Protéger et développer « la ceinture verte grenobloise » en donnant des aides aux arboriculteurs et aux éleveurs maraîchers.
- Développer le compostage dans les immeubles également gérés par les villes qui obtiendraient ainsi du terreau pour les espaces verts.
- Qualité de l'air : placer des éoliennes sur la périphérie grenobloise dont le rôle serait de comprimer de l'air et de le conduire ensuite en centre-ville par canalisations. Créer un parc de voitures fonctionnant à l'air comprimé également disponible en auto partage.
- Laisser la nature être en favorisant le cycle naturel des espèces et en réduisant l'utilisation des produits chimiques (prairies de fauches et aller vers le « zéro phyto »).
- Transférer le budget investissement routier (94 millions d'euros) dans l'investissement pour la production d'énergies renouvelables.
- Réduire les consommations d'énergies non utiles ou non fonctionnelles au niveau de l'éclairage notamment.

Services Publics

- Pas de proposition d'action

Autres actions : 3 projets d'action

- Eduquer les jeunes générations au développement durable et aux bons gestes citoyens par un enseignement au collège et par des plaquettes ou jeux.
 - Limitation de la consommation en donnant un rôle déterminant à l'Education Nationale et aux médias.
 - Organisation par le département de choix démocratiques sur les grands enjeux et budgets.
-

Ensuite chaque table de travail a été amenée à s'exprimer plus précisément sur des actions plus locales concernant le territoire de l'agglomération grenobloise. Voici ci-dessous les actions proposées :

Transports et déplacements

- « Mettre en place des prix attractifs pour les transports en commun. »
- « Mettre en place la gratuité des transports en commun. »
- « Organiser une navette fortement cadencée entre Vizille et Gières et des pistes cyclables dans toutes les vallées. »
- « Train+cycle Grenoble-Vizille. »
- « Organisation de transports de rabattement sur la ligne « express » Vizille-Grenoble. »
- « Développer un réseau vert des transports au lieu construire la rocade nord. »

Logement

- « Il y a un manque de logements accessibles à tous. »
- « Jardins ouvriers ou partagés dans la vallée de Vizille. »

Cohésion sociale

- pas de proposition d'action

Développement économique

- pas de proposition d'action

Environnement

- « Réflexion sur l'aménagement du territoire en vue de sa définition à long terme. »
- « Améliorer le tri des déchets dans toutes les communes. »
- « Mise aux normes des émissions polluantes des usines chimiques de la vallée, et des émissions domestiques. »
- « Etablir un pourcentage d'agriculture biologique par rapport aux surfaces agricoles comme pour les logements sociaux. »
- « Développer l'agriculture de moyenne montagne biologique et autres. »

Services Publics

- pas de proposition d'action

Autres actions

- « Information, dialogue et discussions... »
 - « Education à l'écologie pour tous les citoyens. »
 - « Faire en sorte que les citoyens puissent faire part de leurs suggestions (sites internet interactifs, magazines, réunions publiques...). »
-

Nous avons comptabilisé les récurrences de propositions d'actions locales en fin de séance :

- Transports et déplacements 6/16
- Environnement 5/16
- Autres actions 3/16

- Logement 2/16
 - Développement Economique 0/16
 - Cohésion sociale 0/16
 - Services Publics 0/16
-

La réunion s'est clôturée à 20h.

Chacun reste invité à réagir et à contribuer par de nouvelles contributions via le site web, pendant cette mise en place de l'Agenda 21 du département de l'Isère.